



Rapport 2023 sur l'investissement durable



PRÉSENTATION SOMMAIRE

OCTOBER 2023

CPP  **Investments**

TABLE DES MATIÈRES

Investissement durable tout au long du cycle de vie des placements	3
Actionnariat actif et engagement	7
Progression de notre engagement à l'égard de l'atteinte de la cible de zéro émission nette	12
Investir dans notre personnel et dans notre culture axée sur les objectifs	18

À Investissements RPC, nous sommes d'avis que la maximisation de la valeur à long terme d'une entreprise ne se limite plus à l'excellence stratégique, opérationnelle et financière. Il s'agit également de gérer efficacement les risques et les occasions importants liés à la durabilité. Nous estimons que le fait de gérer ces facteurs de façon proactive et d'y investir peut se traduire par la création et la préservation de valeur à long terme pour une société.

Maximisation de la valeur à long terme des entreprises



«Il est difficile d'effectuer des placements réussis. Ce processus nécessite une gestion du risque compétente et une approche évolutive pour dénicher des occasions. Il y a plus de facteurs à prendre en considération lorsqu'on investit des capitaux qu'il y a à peine dix ans. La durabilité fait partie de ces facteurs.»

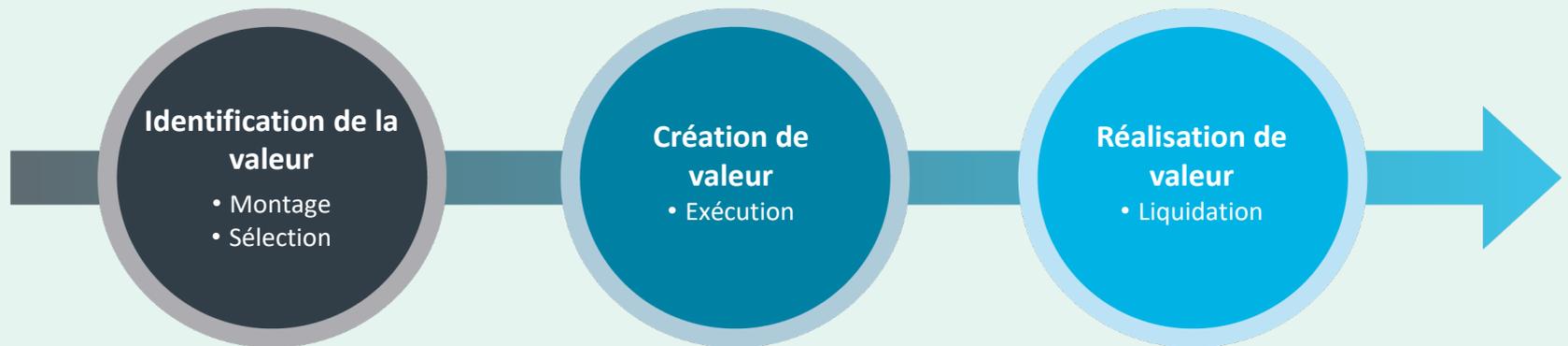
John Graham

Président et chef de la direction

L'approche d'Investissements RPC en matière d'investissement durable contribue à notre capacité concurrentielle en tant qu'organisation de gestion de placements de calibre mondial, à créer de la valeur et à réaliser notre mandat.

Intégration de l'investissement durable tout au long du cycle de vie des placements

4



Les occasions et les risques liés à la durabilité peuvent avoir une incidence différente sur nos placements ou sur nos actifs. Nous appliquons une approche personnalisée pour évaluer et gérer ces facteurs dans nos placements. L'approche que nous utilisons dépend de la stratégie de placement, de la catégorie d'actif ou de la nature de chaque placement, ainsi que de l'importance des facteurs liés à la durabilité pour le placement et de notre capacité à influencer sur les résultats.

Les faits saillants sélectionnés de l'exercice 2023

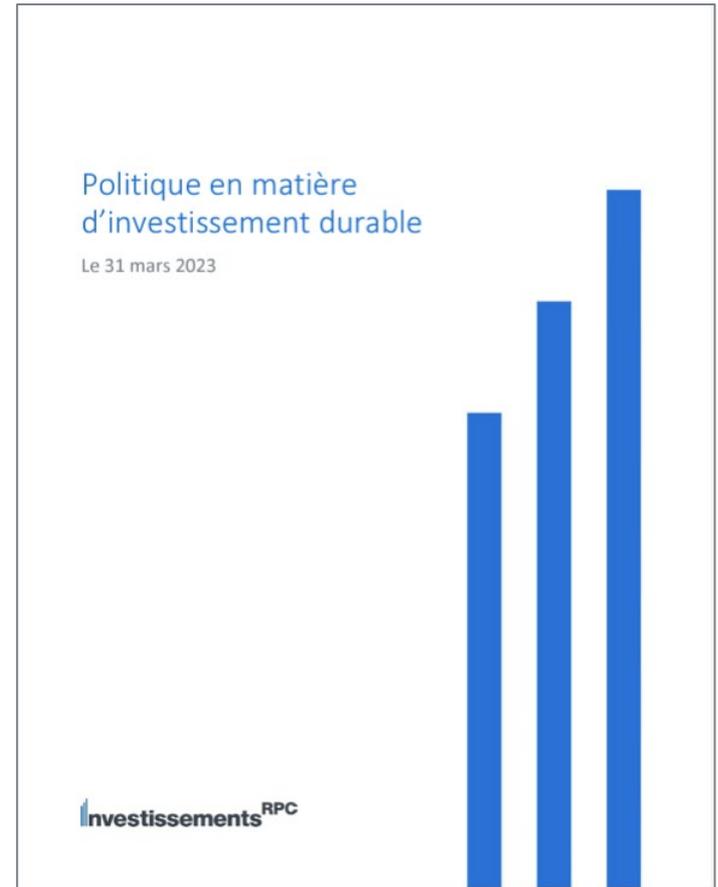
- Facteurs exclusifs du scénario « zéro émission nette » intégrés à nos processus de placement.
- Nouveau cadre d'évaluation des impacts physiques et de la transition dans le secteur de l'immobilier.
- Analyse comparative de la durabilité des gestionnaires externes.
- Nouveau partenariat stratégique pour faire progresser nos efforts continus en matière de changements climatiques.
- Mise à jour des Principes et directives de vote par procuration pour tenir compte des répercussions sur la nature.
- Mise à jour de notre Politique en matière d'investissement durable afin de présenter notre définition des facteurs liés à la durabilité.



Nous avons introduit notre définition des facteurs liés à la durabilité.

En mars 2023, nous avons mis à jour notre Politique en matière d'investissement durable afin de présenter notre définition des facteurs liés à la durabilité, à savoir, notamment, la gouvernance efficace du conseil d'administration, les changements climatiques, l'environnement, les droits de la personne, l'équité, la diversité et l'inclusion, la santé et la sécurité, l'engagement communautaire, l'approvisionnement responsable, l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle, les données et la cybersécurité, ainsi que *d'autres facteurs dynamiques et émergents qui sont importants pour la réussite à long terme des sociétés.*

Nous révisons notre politique en matière d'investissement durable chaque année et, au besoin, nous mettons à jour les facteurs liés à la durabilité que nous surveillons.



https://www.investissementsrpc.com/wp-content/uploads/2023/04/cpp-investments-policy-on-sustainable-investing-mar-2023-fr_vF.pdf

Nous reconnaissons et respectons les rôles, responsabilités et droits distincts des actionnaires, des conseils d'administration et des équipes de direction. Nous sommes d'avis que chacun d'eux contribue à la création de valeur à long terme.

Rôles et responsabilités des actionnaires, des conseils d'administration et des équipes de direction des sociétés

Les actionnaires, les conseils d'administration et les équipes de direction des sociétés jouent chacun un rôle essentiel dans la création de valeur pérenne à long terme. Leurs relations reposent sur une communication claire et sur la compréhension de leurs rôles, responsabilités et droits respectifs. Nous considérons que ces responsabilités sont les suivantes :



Actionnaires :

- détiennent la société
- élisent des administrateurs pour agir à titre de gérants de la société

Conseils d'administration :

- sont responsables de la gouvernance globale de la société, y compris l'approbation de la stratégie de la société, la surveillance de sa mise en oeuvre, la supervision et la prestation de conseils à la direction
- rendent compte aux actionnaires



Équipes de direction :

- sont responsables de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la stratégie de la société ainsi que de l'exécution des activités courantes
- rendent compte au conseil d'administration



Le fait de connaître et de comprendre les points de vue des parties prenantes concernées peut aider les conseils d'administration et les équipes de direction à s'acquitter plus efficacement de leurs fonctions

Investissements RPC est un actionnaire actif et engagé, qui adopte une approche constructive dans son partenariat avec les sociétés dans le cadre de leur intégration du développement durable.

Nos attentes à l'égard des sociétés en portefeuille :

- Conseils d'administration efficaces;
- Divulguer les risques et les occasions importants liés au développement durable, y compris les répercussions des changements climatiques;
- Intégration des facteurs liés à la durabilité pour étayer la stratégie et améliorer les rendements ou réduire le risque inhérent à l'activité;
- Une culture qui repère de façon proactive les nouveaux risques et occasions d'affaires importants, dynamiques et émergents, et qui cherche des solutions pour réduire les risques ou exploiter leur potentiel et les occasions; et
- Harmonisation des mesures incitatives.

De plus, nous nous attendons à ce que les sociétés ouvertes de notre portefeuille respectent nos [Principes et directives de vote par procuration](#).

Nous soutenons les sociétés qui harmonisent leurs divulgations sectorielles et liées aux changements climatiques pour :



L'une des façons les plus efficaces de nous acquitter de nos responsabilités de gérance à titre d'actionnaire actif et de communiquer nos points de vue aux conseils d'administration et aux équipes de direction des sociétés ouvertes est de voter par procuration aux assemblées annuelles et extraordinaires des actionnaires.

Faits saillants des votes par procuration en 2023

Pour l'exercice clos le 30 juin

Nous avons fait part de notre point de vue lors de

4 277 réunions

Nous avons exprimé notre droit de vote sur

43 225 points à l'ordre du jour

Nous avons exercé notre droit de vote dans

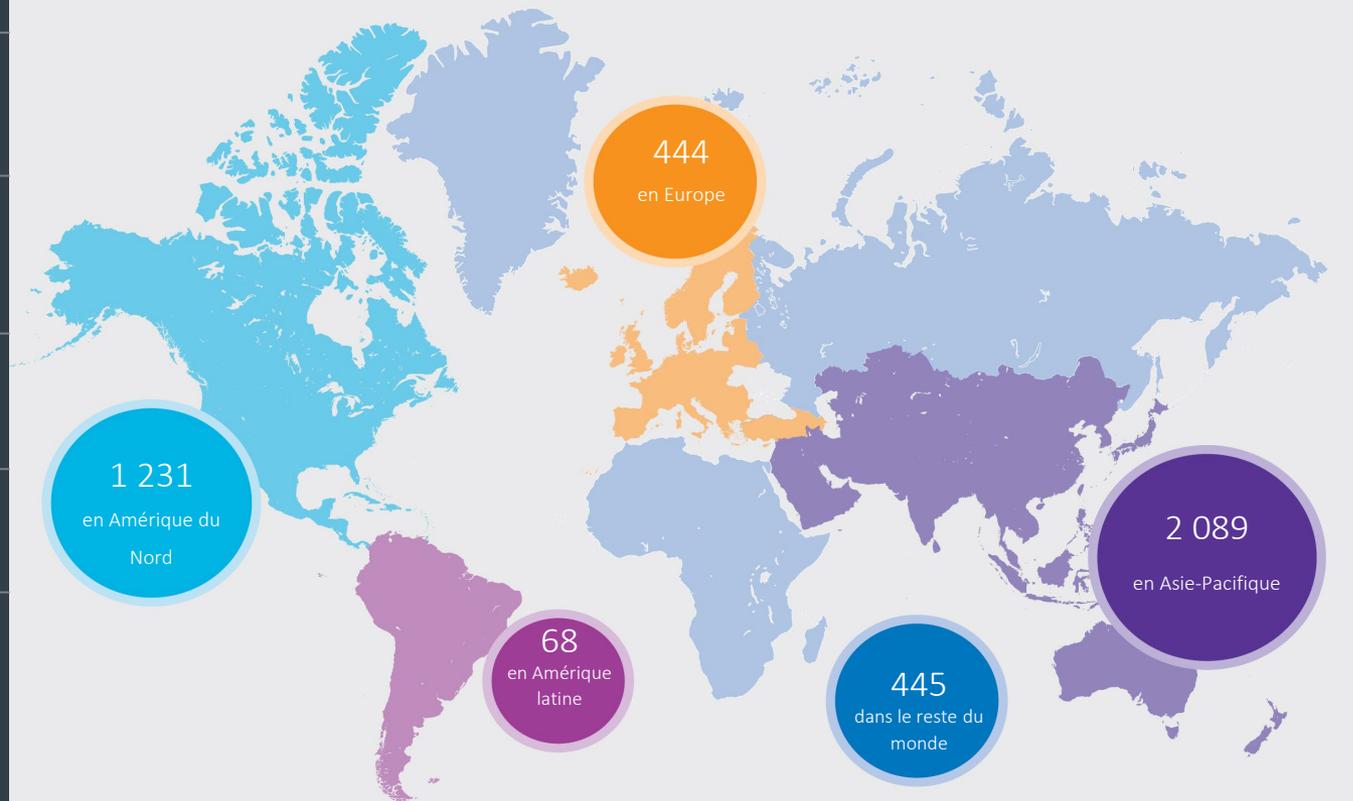
45 pays

Nous avons voté contre la direction

dans **11, 73%** des cas

En tant que propriétaire d'actifs engagé, nous faisons preuve de transparence dans l'exercice de notre droit de vote et affichons nos intentions de vote par procuration avant la tenue des assemblées.

Nombre d'assemblées auxquelles nous avons voté :





Politique de vote sur les changements climatiques

En mars 2021, nous avons mis en place notre politique de vote sur les changements climatiques :

- Selon celle-ci, lorsque l'engagement s'est avéré infructueux, nous avons voté contre le renouvellement du mandat du président du comité responsable de la gestion du changement climatique (ou d'un comité équivalent).
- Lorsque les attentes ne sont pas satisfaites, nous envisagerons d'appliquer cette pratique de vote à l'ensemble du comité, au président du conseil d'administration et à l'ensemble du conseil d'administration, lorsque nous constaterons une inaction dans ce domaine au cours des prochaines années.

En tant qu'investisseurs actifs, nous continuerons d'évoluer notre politique de vote sur les changements climatiques conformément à nos [Principes relatifs aux changements climatiques](#) et les facteurs qui sous-tendent notre cible de zéro émission nette.

Statistiques sur les votes sur les changements climatiques

Exercice terminé le 30 juin 2022

24 sociétés pour lesquelles nous avons voté contre le renouvellement du mandat du président du comité des risques (ou d'un comité équivalent).

Ceci a entraîné **70** votes contre les administrateurs.

22 sociétés pour lesquelles notre mobilisation a donné lieu à des engagements importants et à des améliorations en matière de divulgation et de pratiques liées aux changements climatiques. Ces engagements et améliorations concernent notamment la désignation d'un comité d'administrateurs ou d'un administrateur responsable de la surveillance des questions liées au climat, l'amélioration des détails du plan de décarbonisation d'une société ou la quantification des répercussions financières des risques et des occasions liés au climat.

26 propositions d'actionnaires liées au climat que nous avons appuyées et qui visaient à obtenir des renseignements plus détaillés sur des sujets comme la responsabilité climatique, la gestion opérationnelle des émissions, la résilience du portefeuille d'actifs et les politiques publiques.

8 des **26** propositions d'actionnaires liées au climat visaient à obtenir des renseignements plus détaillés sur le plan de transition climatique d'une société si des engagements avaient été pris.

Faits saillants sur nos pratiques évolutives de vote axées sur la mixité hommes-femmes

Politiques | À la clôture de l'exercice, le 30 juin

2017	Nous avons lancé nos pratiques de vote axées sur la mixité hommes-femmes au Canada : Voter contre l'élection du président du comité des candidatures si le conseil d'administration ne compte aucune (0) administratrice*
2019	élargi cette approche au Canada : Voter contre les présidents des comités des candidatures des conseils faisant partie de l'indice composé S&P/TSX qui ne comptent qu'une (1) seule administratrice* Nous avons lancé nos pratiques de vote axées sur la mixité hommes-femmes dans le monde : Voter contre l'élection du président du comité des candidatures si le conseil d'administration ne compte aucune (0) administratrice*
2021	Nous avons élargi nos pratiques de vote axées sur la mixité hommes-femmes l'échelle mondiale aux sociétés situées aux États-Unis, au Canada, dans les pays développés d'Europe et en Australie : Voter contre le président du comité des candidatures si le conseil d'administration compte moins de 30 % d'administratrices (après arrondissement)
2023	Dans tous les autres marchés, nous avons amélioré nos pratiques : <ul style="list-style-type: none">• vote contre le président du comité des candidatures si le conseil ne compte pas au moins une administratrice*.• Nous envisagerons de voter contre l'ensemble du comité des candidatures ou, selon le cas, tous les administrateurs en exercice, si les progrès en matière de diversité des genres ont été insuffisants au cours des années ultérieures. <p>Dans le cadre de notre politique mondiale élargie sur la diversité des genres, pendant l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2023, nous avons voté contre 433 entreprises à l'échelle mondiale :</p> <p>Canada : 4 États-Unis : 144 Europe : 13 Asie-Pacifique : 244 Amérique latine : 5 Reste du monde : 23</p>



* À moins qu'il y ait des circonstances atténuantes justifiant une exception.

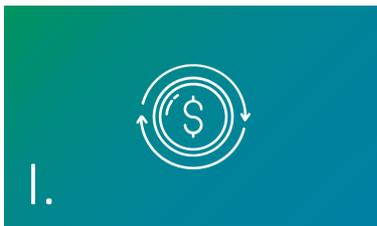
En février 2022, nous nous sommes engagés à ce que notre portefeuille et nos opérations atteignent la cible de zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) dans tous les domaines d'ici 2050.

Principes relatifs aux changements climatiques

1. Investir de façon à opérer une transition économique globale qui est nécessaire en raison des changements climatiques.
2. Faire évoluer notre stratégie à mesure qu'émergent des solutions de transition et des normes mondiales en matière de décarbonisation.
3. Tirer parti de notre influence pour créer de la valeur et atténuer le risque.
4. Appuyer une transition responsable fondée sur nos principes et notre expertise en matière de placement.
5. Rendre compte de nos actions, de leurs répercussions et des émissions de notre portefeuille.



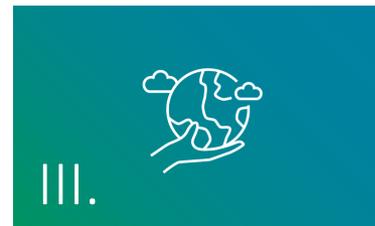
Nos actions :



I. Continuer d'investir et d'exercer notre influence dans la transition de l'économie en tant qu'investisseurs actifs, plutôt qu'au moyen d'un désinvestissement généralisé.



II. Maintenir la neutralité carbone pour nos activités internes (voyages d'affaires relevant des portées 1, 2 et 3), à partir de l'exercice 2023.



III. Continuer de faire croître notre portefeuille d'actifs verts et de transition, en les faisant passer de 66 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2022 à au moins 130 milliards de dollars d'ici 2030.



IV. Poursuivre l'expansion de notre approche de placement axée sur la décarbonisation qui vise à obtenir des rendements intéressants en permettant la réduction des émissions et la transformation des activités dans des secteurs à fortes émissions.

Notre engagement envers la neutralité carbone est fondé sur la base et en fonction de nos attentes à savoir que la communauté mondiale continue de progresser vers l'atteinte de l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050.

Principaux facteurs externes pour atteindre la cible de zéro émission nette

Nous nous engageons à garder une longueur d'avance sur les événements qui auront une incidence sur la trajectoire de notre portefeuille vers la cible de zéro émission nette, et à y contribuer.



Changements de comportement des consommateurs et des entreprises



Progrès des solutions technologiques



Définition de normes de communication de l'information et création de marchés du carbone



Les sociétés atteignent leurs cibles énoncées



Exécution et accélération des engagements pris par les gouvernements

Nous reconnaissons que la gestion des changements climatiques est un processus itératif; la trajectoire vers la cible de zéro émission nette ne sera pas linéaire, mais nous continuerons de prendre des mesures et de faire état de nos progrès.



I. Permettre une transition économique globale et financer la réduction des émissions.

Nous croyons que la seule façon de décarboniser complètement l'économie réelle est de permettre aux participants des marchés financiers de financer la réduction des émissions. Même si nous pouvons choisir de ne pas investir dans des sociétés en particulier, au cas par cas, nous n'effectuerons pas de désinvestissement généralisé qui exclut les placements dans des secteurs entiers de l'économie.

Nous nous concentrons sur la réduction des émissions liées aux activités des sociétés dans lesquelles nous investissons, plutôt que de nous contenter de nous départir des sociétés à fortes émissions et de laisser la réduction ou l'atténuation de leurs émissions à d'autres. Cette approche comprend également l'investissement dans des sociétés qui permettent la transition globale de l'économie en faisant progresser les innovations technologiques visant à réduire les émissions de GES.

Voici des exemples d'investissements dans l'ensemble de la transition économique au cours de la période considérée :

DOGGER BANK
WIND FARM



REDWOOD
MATERIALS

REDAPTIVE®





II. Maintenir la neutralité carbone pour nos activités internes (Portées 1, 2 et 3 - voyages d'affaires) à partir de l'exercice 2023.



Mesuré nos émissions des portées 1, 2 et 3 (voyages d'affaires) au cours des exercices 2020 à 2023.



Appliqué notre **cadre d'évaluation de la capacité de réduction** pour étayer nos plans de décarbonisation des activités.



Acquis 13 526 **crédits carbone** grâce au projet de séquestration de carbone de la forêt Darkwoods à un prix raisonnable.



Continué de surveiller l'étendue, la qualité et la fiabilité des données sur les émissions à mesure que ce segment évolue rapidement.

Fin de l'exercice 2023

L'atteinte de la neutralité carbone pour nos opérations internes





III. Nous renforcerons notre méthode de placement axée sur la décarbonisation qui vise à obtenir des rendements intéressants en permettant à l'ensemble de l'économie de passer à un avenir sobre en carbone.

En 2023, nous avons appliqué notre approche de placement axée sur la décarbonisation à plus de 10 actifs existants et nouveaux dans les secteurs de l'immobilier, des infrastructures, de l'agriculture, de l'énergie et du tourisme. Ces initiatives ont contribué à élaborer des plans de transition qui augmentent la valeur, ainsi qu'à dégager des apprentissages essentiels pour élargir l'approche à l'échelle du portefeuille.

Nous pouvons ainsi utiliser ces apprentissages pour repérer des programmes potentiels et des thèmes d'investissement dans des actifs semblables.



Sélectionnée pour faire partie des premiers essais de placements dans le cadre de notre approche de placement axée sur la décarbonisation, en raison de l'applicabilité potentielle des apprentissages que nous pourrions tirer de ce placement au portefeuille de routes à péage d'Investissements RPC dans son ensemble



La solide collaboration entre Investissements RPC et l'équipe de direction de Merlin est sous-tendue par la conviction commune selon laquelle la décarbonisation peut stimuler la création de valeur, car elle procure un avantage concurrentiel important qui attire les clients et car l'investissement dans des solutions rentables positionne mieux la société sur une base absolue et par rapport à ses pairs.



PORTS AMERICA

L'approche des placements axée sur la décarbonisation est utilisée pour aider les hauts dirigeants de PAG à définir leur ambition climatique et les meilleurs parcours de décarbonisation pour l'atteindre.



Apprenez-en davantage sur notre approche d'investissement en matière de décarbonation dans notre prochaine publication de l'Institut Insights d'Investissements RPC : « En route vers la carboneutralité : Approche de placement axée sur la décarbonisation – Rapport d'étape ».

<https://www.investissementsrpc.com/fr/insights-institute>





IV. Nous prévoyons de porter nos actifs verts et de transition à au moins 130 milliards de dollars d'ici 2030.

66 G\$

au 31 mars 2022

79B G\$

au 31 mars 2023

\$130 G\$ ou plus

en 2030

L'augmentation de la valeur de ces placements depuis l'année dernière est attribuable à une combinaison de plusieurs facteurs :

- Nouveaux investissements dans des actifs verts et de transition,
- Actifs existants devenus admissibles à la classification en tant qu'actifs verts et de transition en raison de mesures prises,
- par exemple la certification octroyée par l'initiative Science Based Targets (SBTi), et augmentation des valorisations boursières des actifs admissibles.

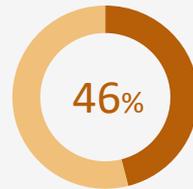
Selon nos prévisions, nos progrès sur 12 mois ne seront pas linéaires, mais nous savons que nous sommes capables d'atteindre notre objectif.

Nous bâtissons un milieu de travail inclusif où l'ensemble des collaborateurs se sentent soutenus, respectés et valorisés pour leurs qualités individuelles et pour leurs contributions uniques.

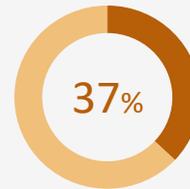
Notre équipe mondiale de plus de 2 000 employés est motivée pour exécuter notre mandat et contribuer à la stabilité et à la pérennité financière du Régime de pensions du Canada. Ce mandat public favorise un rendement élevé, attire les meilleurs talents et relie les employés de l'ensemble des bureaux à l'échelle mondiale.



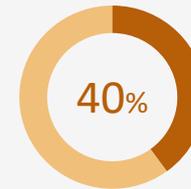
Représentation des femmes (au 31 mars 2023)



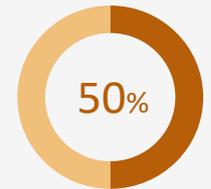
de notre main-d'oeuvre mondiale



de nos professionnels des placements



de notre équipe de direction



de notre conseil d'administration

Objectifs stratégiques en matière de talents	Exercice 2022	Exercice 2023	Cible pour l'exercice 2025
Nouvelles employées embauchées	38%	52%	50%
Professionnelles chevronnées en placements	22%	23%	30%
Collaborateurs LGBTQ+	3,4%	4,1%	5%
Minorités occupant des postes de direction	27%	27%	28%

Des questions?

